

Reçu dons aux oeuvres

(Articles 200 et 238 bis du Code général des impôts)

2022-13

Numéro d'ordre du reçu

	Bénéficiaire des versements	
Nom ou dénomination:		
	Salles d'Armes de Villers lès Nancy	
Adresse:		
	1, rue Rodin - 654800 Villers-lès-Nancy	
Objet:		
Cook on la cook company (c/1)	Club d'Escrime	
Cochez la case concernée(1): Oeuvre ou organisme d'intérêt général.		
Fondation d'entreprise.		
	16.16.61	71 11 67 6
Association ou fondation reconnue d'utilité publique	ie par décret en date du hfgsjfgfdg publié au Journal Officiel du	jhdhfjsfg
Musée de France		
Association culturelle ou de bienfaisance autorisée	à recevoir des dons et legs par décision en date du délivrée par le préfet de	sfgseefgzegf
Etablissement d'enseignment supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du		
Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.		
Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'enptreprises.		
Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du		
Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle.		
Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)		
Organisme ayant pour activité principale l'organisa	tion de festivals (2)	
	Donateur	
Nom: Nathan Laury		
Adresse: rue Jean Laurent, 78110 - 1	le Vesinet	
Code postal 78110 Commune le Vesinet		
Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versen	nents ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de: 459.52 €	
Somme en toutes lettres:		
Somme en toutes lettres:	gfksfgskdfgssfgskdfgsdgksdjfe	
Date du paiement: 18/03/202	2	
Mode de versement:		
Numéraire		
Chèque ou virement		
Autres (3)		
		Date et signature
		18/03/2022
		lise therese

- (1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme
- (2) dons effectués pas les entreprises
- (3) notamment: abandon de revenus ou de produits; frais engagés par les bénévoles, dont ils ne demandent pas le remboursement